



Vous maîtrisez des compétences du métier d'

ACCUEILLANT/ACCUEILLANTE D'ENFANTS

Faites-les reconnaître dans un Centre de validation !

Après la réussite d'une **épreuve de validation** (mise en situation professionnelle), vos compétences seront reconnues officiellement par la **Région wallonne**, la **Communauté française** et la **Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale**.

Obtenez alors un ou plusieurs Titre(s) de compétence associé(s) au métier de accueillant(e) d'enfants. Le Titre de compétence est un **document officiel** qui atteste de votre **maîtrise d'une partie de métier**. Vous pouvez l'utiliser pour augmenter vos chances de **décrocher un job** et pour **accéder plus facilement à des formations**.

Qu'est-ce que le métier "Accueillant(e) d'enfants" ?

Appellations associées

- Assistant, assistante de crèche
- Auxiliaire de la petite enfance
- Auxiliaire de l'enfance
- Puériculteur, puéricultrice
- Employé (e) accueillant (e) d'enfants

Définition du métier L'accueillant.e d'enfants à domicile accueille les enfants depuis le terme du congé de maternité jusqu'à la scolarisation. Il (elle) les aide dans la réalisation des actes de la vie quotidienne (habillage, prise de repas...) dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité et mène avec eux des activités qui contribuent à l'autonomie, l'éveil et au développement harmonieux, tant physique que psychique, de chaque enfant. Il (elle) est en contact avec les parents et les familles et participe à l'élaboration et au suivi du projet d'accueil.

Comment obtenir un Titre de compétence ?

Pour faire valider vos compétences et obtenir un Titre de compétence, il vous faut réussir une épreuve de validation (mise en situation professionnelle).

Celle-ci est gratuite moyennant la demande et l'inscription préalable auprès du Centre de validation.

Qui peut se présenter à ces épreuves de validation ?

Toute personne (H/F) à partir de 18 ans, quelle que soit la manière dont elle a acquis ses compétences.

Titres disponibles

Accueillir l'enfant, lui prodiguer les soins quotidiens, en veillant à son bien-être et à son environnement

Quelles compétences seront vérifiées lors de l'épreuve?

Accueillir l'enfant et son entourage

- Expliquer son rôle et les limites du cadre de son intervention
- Recueillir auprès des parents les informations nécessaires à l'accueil des enfants
- Aménager des moments de relation individuelle avec chaque enfant
- Gérer les séparations lors du départ des parents



- Veiller à la sécurité matérielle de l'enfant
- Participer à la familiarisation de l'enfant
- Rendre compte aux parents en fin de journée
- Favoriser l'intégration sociale de chaque enfant
- Informer les parents de l'évolution de l'enfant
- Observer le comportement et l'évolution de l'enfant
- Respecter la vie privée de l'enfant et de sa famille

Assurer les soins quotidiens à l'enfant

- Effectuer les achats pour les repas
- Préparer un biberon et le donner à l'enfant selon son âge
- Préparer un repas équilibré suivant l'âge des enfants, les règles d'hygiène et les consignes parentales
- Appliquer les directives et les régimes alimentaires de l'enfant
- Organiser les repas dans le respect du bien-être des enfants
- Lever et coucher les enfants en fonction de leurs besoins
- Créer un environnement favorable au repos
- Observer le sommeil des enfants
- Procurer à l'enfant des éléments de réconfort (bercement, doudou...)
- Changer et habiller un enfant
- Prendre soin du matériel et l'entretenir
- Assurer l'entretien journalier des locaux et des jouets (nettoyage et désinfection)

Aménager l'espace pour des activités d'éveil

- Proposer des activités adaptées au groupe
- Favoriser le vivre ensemble des enfants
- Respecter le rythme de chaque enfant
- Gérer le refus d'un enfant avec bienveillance
- Organiser les activités extérieures selon les règles de sécurité

Échanger des informations avec l'équipe

- Participer aux réunions d'équipe
- Demander de l'aide ou des conseils en cas de problème
- Suivre des formations
- Rendre compte à la hiérarchie

Sur base de quels critères le jury jugera-t-il votre travail ?

- Le portfolio est complet
- L'accueil des parents, en lien avec l'enfant, est professionnel
- Les soins quotidiens sont de qualité



- L'espace est correctement aménagé pour les activités d'éveil
- Les règles de déontologie (confidentialité, respect de la vie privée) sont respectées.
- L'expérience de l'accueillante est significative

Durée de l'épreuve

L'épreuve dure 3 h, formalités d'accueil non comprises.

Plus d'informations ?

Renseignez-vous !

En Région wallonne auprès d'un Carrefour Emploi Formation

- Carrefour Emploi Formation d'Arlon T. 063 67 03 32
- Carrefour Emploi Formation de Charleroi T. 071 23 05 03
- Carrefour Emploi Formation de Huy T. 085 27 41 31
- Carrefour Emploi Formation de La Louvière T. 064 23 90 50
- Carrefour Emploi Formation de Marche-en-Famenne Tél 084 24 58 61
- Carrefour Emploi Formation de Liège T. 04 254 57 42
- Carrefour Emploi Formation de Mons T. 065 38 21 00
- Carrefour Emploi Formation de Mouscron T. 056 85 51 50
- Carrefour Emploi Formation de Namur T. 081 48 67 07
- Carrefour Emploi Formation de Brabant Wallon T. 067/ 88 42 40
- Carrefour Emploi Formation de Tournai T. 069 88 11 00
- Carrefour Emploi Formation de Verviers T. 087 59 03 00

N° vert du Forem : 0800/93 947

www.leforem.be

En Région bruxelloise auprès de Bruxelles Formation Carrefour

T. 0800 555 66

**Vous souhaitez vous inscrire en tant que candidat ?
Vous connaissez suffisamment le métier de Accueillant(e) d'enfants ainsi que ses exigences.**

Vous disposez d'assez d'informations sur la manière dont vos compétences vont être évaluées.

Prenez rendez-vous !

Aux Centres de validation de :

- Centre de validation des compétences de l'EPS Bruxelles Ouest - 0485/29.86.22



- Centre IFAPME de Charleroi - 0476/968117



LE FONDS SOCIAL EUROPÉEN ET LES AUTORITÉS PUBLIQUES INVESTISSENT DANS VOTRE AVENIR